

FICHE DE POSTE

INTITULÉ DU POSTE :

Professeur de flûte traversière et
atelier baroque
à temps non complet : 6 H

Poste permanent

FILIÈRE/CATÉGORIE/GRADE :
culturelle / B / Assistant
d'Enseignement Artistique

DIRECTION GENERALE :

DIRECTION : CULTURE
SERVICE : Ecole de musique

Positionnement hiérarchique :
Sous l'autorité du Directeur de l'Ecole de
musique

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

Enseignement de la flûte traversière (et traverso baroque) et encadrement de pratiques collectives baroques

ACTIVITÉS/TÂCHES RELATIVES AU POSTE

- **Enseignement**

- Enseignement de la flûte traversière et le traverso, communiquer techniquement des gestes artistiques, perfectionner et faire évoluer des qualités techniques d'exécution et d'interprétation
- Encadrement de pratique collective (pour les élèves de second cycle et troisième cycle)
- Organiser et suivre les études des élèves, coordonner ses programmes avec les autres enseignants dans le cadre du Règlement des études
- Aider à la conception et à l'évaluation des projets d'élèves
- Conduire des projets pédagogiques, plus particulièrement à dimension collective et transversale
- Participer à la mise en réseau pédagogique départementale et régionale
- Gestion des ateliers baroque **cordes et vents** (violon, alto, cello, flûte à bec et traverso)

- **Participation à la vie de l'établissement et de la collectivité**

- Participer à la concertation pédagogique
- Participer à l'action culturelle de l'établissement et à la mise en œuvre du projet d'établissement
- Participer aux actions s'inscrivant dans la vie culturelle locale
- Tenir auprès des élèves, des parents d'élèves, des praticiens amateurs, un rôle de conseil et d'aide à l'orientation et à la réalisation de projets.

RELATIONS DU POSTE

- Avec les élèves et les parents d'élèves, en position d'interface entre les publics accueillis et l'établissement d'enseignement
- Avec son/sa collègue coordonnant le département, les autres acteurs de l'équipe pédagogique de l'établissement
- Avec l'équipe de direction, l'équipe administrative et technique
- Avec les acteurs artistiques et culturels lors d'événements artistiques, de représentations, de projets à dimension pédagogique.

COMPÉTENCES/APTITUDES

Savoirs :

Compétences didactiques et pédagogiques :

- Faire preuve de capacités d'adaptation à un environnement en perpétuelle évolution,
- Connaissance des textes cadres régissant l'enseignement artistique spécialisé,
- Connaissance du Règlement des Études, et du Projet d'établissement, aptitude à se les approprier, s'y inscrire, et être force de proposition à son égard,
- Connaissance des méthodes et techniques pédagogiques,
- Savoir intégrer les innovations, les réformes, l'évolution de la discipline et des pratiques associées.
- Compétences en musique ancienne.

Savoirs faire

Compétences musicales et artistiques :

- Avoir une pratique artistique régulière,
- Connaissance des langages artistiques, des répertoires, des compositeurs et interprètes, avoir une attitude d'ouverture aux formes nouvelles d'expressions artistiques,
- Maîtrise de « savoirs faire » techniques
- Pratiquer une veille artistique et une mise à niveau de sa pratique

Savoirs être

Compétences d'organisation, compétences relationnelles :

- Faire preuve de capacités d'organisation, de rigueur, et de méthode, être capable de proposer et mettre en œuvre des projets artistiques, pédagogiques et culturels partenariaux favorisant la dimension collective et l'interdisciplinarité,
- Savoir travailler en équipe, avoir le sens des relations humaines,
- Avoir le sens du service public et être respectueux du code de déontologie
- Aptitude à rendre compte.

DIPLÔMES ET EXPÉRIENCES REQUIS :

Titulaire d'un diplôme d'état, DEM

Pratiquer une veille artistique et une mise à niveau de sa pratique régulière

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : Ecole de Musique Intercommunale située à Tallard

Travail en équipe : oui

Seul : oui (dans sa salle de cours)

Isolé : non

Matériel, moyens nécessaires : utilisation d'instruments de musique et de matériel personnel (partitions, ordinateur, téléphone, flûtes traversières...)

Tenue de service et/ou équipements de protection individuelle (EPI) : mise à disposition de protections auditives

SPÉCIFICITÉ DU POSTE

Horaires réguliers :

- Travail en salle de cours
- Déplacements sur les différents lieux d'activités mis à disposition
- Horaires de travail spécifiques. Contraintes horaires et de congés.
- Participation, en dehors des heures de face à face pédagogique hebdomadaires imparties, aux actions liées à l'enseignement considérées comme partie intégrante de la fonction : concertation pédagogique, participation à l'action culturelle de l'établissement et de la collectivité, évaluation pédagogique et suivi des études, rôle de ressource et de conseil pour l'information, la documentation et l'orientation des élèves, parents d'élèves, et citoyens

Horaires spécifiques (décalés, discontinus, en alternance...)

Préciser :

Travail de jour : oui

Travail de nuit : non

Travail de week end : occasionnel

Astreintes : non

AVANTAGES LIÉS AU POSTE

NBI : non

Préciser :

Nombre de points :

Voiture de fonction : non

Logement de fonction : non

Autre :

Date de clôture des candidatures : 10 janvier 2021

Poste à pourvoir au plus tôt

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance,

Direction des Ressources Humaines, 2 ancienne route de Veynes - BP 92 -

05007 GAP Cedex

www.ville-gap.fr